



Lacourt
Saint-Pierre

FLASH INFOS #
Octobre 2023



LE MOT DU MAIRE

" Cette année, l'été s'est terminé plus tard que prévu et je suis heureuse de voir à quel point les **activités associatives, festives et culturelles** ont repris et vont rythmer la vie de notre petite commune. Les bénévoles ont retrouvé leur enthousiasme, leur dynamisme et ont permis d'agrémenter cette période de **plusieurs manifestations**. La fête du village fin juin, particulièrement réussie, avec un Comité des Fêtes toujours plein d'entrain nous a ravis. Le cinéma de plein air, le marché gourmand, et les animations de la bibliothèque ont permis d'élargir l'éventail des réjouissances. La population lacourtoise est cordialement invitée à tous ces moments de convivialité qui permettent de tisser des relations constructives et participent à la **consolidation du « vivre ensemble »**.

En parcourant notre site, notre page Facebook ou en vous connectant à l'application IntraMuros sur votre téléphone vous ne pouvez pas passer à côté de la moindre information.

Vous pouvez compter sur toute mon équipe pour continuer à favoriser nos actions en termes de sécurité, de modernisation et de rénovation de nos équipements.

Enfin, la période de la rentrée devrait se conjuguer avec le démarrage des deux **prochains projets structurants** tels que le début des travaux de la salle des fêtes, le ravalement de la façade de l'église, et du presbytère, ainsi que la rénovation des vitraux. Après une période de préparation des chantiers, les travaux pourront démarrer. En toute transparence, nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ceux-ci."

N'hésitez pas à solliciter vos élus en mairie autant que de besoin.

Bonne lecture de votre Flash Infos,

Avec mon entier dévouement,

Le Maire, Françoise Pizzini

Conseil Municipal du 16 mai 2023

Tirage au sort des **Jurés d'Assise** : 4 personnes habitant la commune ont été tirées au sort.

Délibération modification des statuts du Grand Montauban : adoption par le conseil de la modification des statuts afin de **transférer au Grand Montauban la compétence approvisionnement en eau**.

Délibération transfert au Syndicat Départemental de l'Energie de la compétence optionnelle Eclairage Public : la commune envisage de transférer cette compétence au SDE incluant l'investissement et la maintenance. Il est donc proposé au conseil municipal de faire réaliser par le SDE un **diagnostic de l'éclairage public** de la commune (points lumineux, armoires de commandes, support)

Délibération **approbation de l'avant-projet définitif marché salle socioculturelle** + avenant n°1 de maîtrise d'œuvre : suite à l'intégration de travaux complémentaires, le conseil municipal valide le montant réactualisé de l'Avant-Projet Définitif (APD). Le marché passerait ainsi de 51 751,75 euros HT à 59 818,10 euros HT

Délibération pour création de poste : suite à un accroissement temporaire d'activité, le conseil valide la **création de 3 postes d'adjoint technique de 32h**, de 8h et de 13h 30.

Délibération : **mise en péril du château** : compte tenu du danger que représentent la vétusté et l'insularité du château et l'accès à l'intérieur du bâtiment, le Conseil décide de prendre un arrêté de mise en sécurité afin de contraindre le propriétaire à sécuriser le bâtiment. Nous rappelons que l'accès au château est strictement interdit.

Conseil Municipal du 6 juin et 26 juin 2023

Délibération augmentation du repas cantine : Suite à l'inflation, le prestataire de service cantine Ansamble Midi Gastronomie va augmenter ses tarifs. Le conseil décide de **porter le prix du repas de 3€ à 3.30€**.

Délibération **étude diagnostic bâtiment usine** : dans la perspective de la démolition des anciens ateliers municipaux le conseil se prononce pour la réalisation d'un diagnostic du bâtiment.

Délibération **marché pour désamiantage et démolition bâtiments usine** : Madame le Maire explique que bien qu'un marché ne soit pas obligatoire, elle souhaite que cette procédure soit mise en place.

Conseil Municipal du 8 août 2023

Délibération **choix de l'entreprise pour les travaux église** : à l'issue d'un marché déposé par voie dématérialisée LOT N° 1 l'entreprise EMBELLIE FACADES a été retenue pour un montant de 94 320,00 euros HT.

Délibération marché **choix de l'entreprise étude des sols pour la salle des fêtes** : le conseil municipal à l'unanimité accepte que soit retenue la Société SOLINGEO pour un montant de 3430,00 euros HT.

Délibération **adhésion de la commune de Léojac au Grand Montauban** : la commune de Lacourt Saint Pierre se prononce favorablement à l'intégration de la commune de Léojac au GM

Délibération **cyber sécurité** - avenant n°1 au pôle informatique du Centre De Gestion : la commune accepte la prestation proposée afin de se protéger des cyber-attaques.

Nomination du **correspondant Incendie et Secours** : Monsieur Sébastien NOEL est nommé comme correspondant d'Incendie et de Secours chargé des questions de sécurité civile.

Tous les PV des conseils municipaux en ligne sur le site de la commune / onglet « ma commune, conseil municipal / actes administratifs »



JUIN 2023 : Fin de l'année scolaire



Une ambiance festive et chaleureuse a clôturé l'année scolaire de l'École des Petits Eclusiers.

Ainsi que le veut la tradition, les enfants rentrant en 6ème se sont vu remettre **une calculatrice** offerte par la Mairie et **une clé USB** remise par l'APE.

Lors du spectacle qui s'est déroulé à la salle des fêtes, les parents ont pu découvrir la qualité du travail des enfants et de l'équipe pédagogique.

Dans un souci « **du bien vivre ensemble** » l'Association des Parents d'élèves avait organisé une soirée conviviale dans le style kermesse avec de nombreux stands pour le plus grand bonheur des enfants.

De nombreux parents, enfants, maîtresses et agents de l'école ont participé à l'Auberge Espagnole qui a clôturé cette soirée.

L'ÉCOLE ET L'ENFANCE JEUNESSE : Un engagement fort

L'école, c'est la vie d'un village et la municipalité de Lacourt Saint Pierre l'a compris depuis longtemps. A l'heure où certaines communes réduisent leurs lignes budgétaires affectées aux écoles, Lacourt Saint Pierre **maintient son taux de participation** pour le bien-être des **127 enfants** scolarisés dans l'établissement communal.

Petit retour et projections sur le budget 2023 attribué à l'école par la mairie.

Rentrée scolaire 2023 : chaque année, la collectivité verse à la caisse de l'école une **subvention** dont le montant est calculé sur la base d'une dotation par enfant scolarisé. Cette subvention, utilisée à sa guise par l'équipe enseignante de l'école sous la conduite du directeur, a pour objectif d'**aider au financement du matériel scolaire et pédagogique** nécessaire au travail des élèves en classe. Pour l'année 2023, la commune de Lacourt Saint Pierre a maintenu sa subvention de **40 € par enfant scolarisé**.

Les travaux et aménagements

Comment assurer le **bon fonctionnement** d'une école sans assumer les charges dérivées : eau, électricité, chauffage granulé, téléphone, internet... Ces charges afférentes représentent quant à elles un coût conséquent pour la mairie. Pour ce faire, de **nombreux personnels**, agents de la collectivité, travaillent au service de l'école des Petits Eclusiers: ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles), agents d'entretien, agents de restauration, agents des services techniques pour les maintenances et réparations. Tous ces personnels, **indispensables au bon fonctionnement** de l'école, représentent une masse salariale importante assumée par le budget de la commune.

Un petit clin d'œil à nos deux secrétaires de Mairie, Christine et Nadine qui viennent compléter l'équipe. Disponibles, à l'écoute, elles sont la colonne vertébrale du service administratif.



Une nouvelle année scolaire et un nouveau Directeur

Cette année 2023-2024 est marquée par la prise de fonction d'un **nouveau directeur : Mr Vincent Barrailé**. Cet enseignant bien connu et apprécié des Petits Eclusiers de Lacourt St Pierre se voit désormais endosser de nouvelles responsabilités.

Une **nouvelle professeure des écoles** a rejoint l'équipe en place. Nous sommes heureux d'accueillir **Mme Marion Cazabat** qui encadrera les CE1/CE2.

Cette année, les effectifs se répartiront de la manière suivante :

CLASSES	EFFECTIFS	ENSEIGNANTS
PS/MS	22 élèves	MME. Kathy DE MEYER
GS	22 élèves	MME. Emmanuelle ESPERE
CP/CE1	28 élèves	MR. Vincent BARRAILLE
CE1/CE2	26 élèves	MME. Marion CAZABAT
CM1/CM2	29 élèves	MME Sonia MANZANO

Mme Valérie Ruiz, Mme Cherifa Harrathi et Mme Sophie Missilier sont les **trois AESH** (Accompagnant Elèves en Situation de Handicap). Mmes Patricia Zevaco et Sophie Piqueras Serrano viennent compléter l'équipe en tant qu'**ATSEM**.

Une nouvelle année scolaire qui s'annonce riche en terme de projets et permettront de travailler en **collaboration avec l'ALAE** sur certaines thématiques.

Nous en profitons pour souhaiter la **bienvenue à tous les nouveaux arrivants** qui trouveront dans notre petite école un climat propice au travail et à la réussite de chacun.

La municipalité ayant la volonté de maintenir des conditions optimales pour le confort des élèves, des enseignants et des personnels a peaufiné la rentrée.

A cette occasion, les personnels municipaux ont effectué un **grand nettoyage minutieux de l'école** (sols, plafonds, mobiliers, cours extérieures). Ils ont œuvré pendant les vacances scolaires afin de procéder à la **maintenance des installations et l'embellissement extérieur** avant de pouvoir profiter à leur tour d'un repos bien mérité.



Monsieur BARRAILÉ



La rentrée 2023

Il convient de mentionner que l'équipe enseignante, les personnels, l'association de parents d'élèves, le centre de Loisirs et la médiathèque sont des **acteurs incontournables** dans la réussite éducative de notre cité.

Cette année 127 élèves seront répartis dans les **5 classes**, encadrés par une équipe de 5 enseignants et 5 agents municipaux dont 2 ATSEM.



Cet été le centre de loisirs de Lacourt St Pierre géré par le Grand Montauban durant les vacances estivales a décliné ses activités autour du thème : « **destination soleil** ».

Grâce aux deux salles climatisées, les conditions d'accueil ont été optimales malgré la canicule. La directrice et ses 4 animatrices ont accueilli 40 enfants enthousiastes de 3 à 11 ans. L'objectif du séjour était de **redécouvrir l'esprit des vacances**. Ainsi, une fois par semaine, ils se sont rendus à la **base de loisirs de Molières**. Sur place, ils ont créé des cerfs-volants, des porte-clés, fabriqué un aquarium et organisé des jeux d'eau. Ils se sont aussi rendus au **cinéma CGR et à Animaparc**.

Association des Parents d'Élèves : mise à disposition d'un local

La mairie a libéré un espace dans l'ancienne usine afin de permettre à l'APE de stocker leur matériel.



LA MÉDIATHÈQUE

Ateliers Numériques



Des sessions d'**ateliers de découverte numérique** et thématiques ont été proposées en médiathèque pour apprendre les bases, se remettre à niveau ou se perfectionner sur l'ordinateur et internet avec un **intervenant extérieur** Mme Camille BRAJOUX recrutée par l'Association des Maires du Tarn-et-Garonne. Les participants ont pu échanger sur les thèmes suivants : la sécurité, Google, le matériel informatique et les périphériques, les logiciels,

Internet...**Des temps d'échanges** sont aussi organisés pour trouver de manière conviviale des réponses aux questions des participants. Un atelier sur le thème « La sécurité » s'est déroulé le jeudi 05 octobre 2023.

Spectacle

Le spectacle « **la petite goutte d'eau** » conté par Emilie Dejean a été choisi pour aborder la thématique du cycle de l'eau avec humour et fantaisie. Ce vendredi 09 juin 2023, le **public très nombreux** a apprécié l'interactivité du spectacle et a été vivement applaudi. Cette soirée s'est terminée par une **danse collective** et le **pot de l'amitié**.



LA VIE COMMUNALE



Les fortes chaleurs subies ces derniers mois ont conduit la mairie à prendre des nouvelles des personnes âgées isolées. Ce sont **une quarantaine d'appels téléphoniques** qui ont été passé pour s'assurer que nos aînés allaient bien. La mairie a mis à la disposition pour ceux qui le souhaitaient une **salle climatisée** dans ses locaux.

La Mairie au service des aînés



Travaux de l'Église

Contrairement à l'info publiée dans notre précédent Flash Info, c'est l'entreprise **EMBEILLIES FACADE** qui a obtenu le marché de l'Église. Les **vitreaux** ont déjà été retirés pour être restaurés. A ce jour, les échafaudages ont été installés et **les travaux ont démarré**.



Afin de sécuriser les archives de notre commune, un **local dédié** a été aménagé dans le bâtiment communal. La **rénovation totale** de la pièce a été réalisée en interne par nos agents techniques. Les personnels du Centre de Gestion sont à pied d'œuvre depuis le lundi 25 septembre.

Local archives



LES PROJETS

Une haie autour du champ photovoltaïque de notre commune

La municipalité a donné son accord à l'association **Campagnes Vivantes 82** pour un projet de **plantation de haies** aux abords du parc photovoltaïque afin de faciliter la nidification et offrir un abri aux oiseaux dont les populations diminuent drastiquement.



Octogone Fibre communique : le déploiement se poursuit à Lacourt-saint-Pierre

Le Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement (anciennement Tarn-et-Garonne Numérique) avec son partenaire Octogone Fibre ont entrepris la couverture de l'ensemble du Tarn-et-Garonne avec la technologie **fibres optiques d'ici fin 2023**.

Ce nouveau service qui bénéficie déjà à 1 foyer sur 2 pour la commune sera étendu dans les prochaines semaines afin que **100% des logements soient éligibles** à la fibre optique, à terme.

L'éligibilité de tous les foyers à la fibre est un prérequis indispensable dans la perspective de l'**arrêt du réseau cuivre d'ici 2030** et de son démontage qui seront entrepris dans les prochaines années (test d'éligibilité à réaliser sur <https://www.octogone-fibre.fr/eligibilite/>).



**OCTOGONE
FIBRE**
Le réseau Très Haut Débit de Tarn-et-Garonne

Il conviendra donc d'ici là, pour tous les Lacourtois qui le souhaitent de souscrire à un abonnement à la fibre auprès de l'opérateur de son choix (liste disponible sur <https://www.octogone-fibre.fr/le-projet-tres-haut-debit/operateurs/>) en remplacement de

l'abonnement téléphonique et/ou internet, et de bénéficier d'un raccordement pris en charge dans le cadre du programme (sauf si des travaux structurant (fourreau ou poteau à installer, par exemple) sont à prévoir sur sa partie privée).

Plus d'informations sur <https://82numerique.fr> et <https://www.octogone-fibre.fr/>
Toutefois, une série de **permanences** en Tarn-et-Garonne est prévue depuis septembre dernier jusqu'à la fin du mois de février 2024. Vous trouverez les **dates sur nos sites internet ou réseaux sociaux**.

55 personnes ont bénéficié de conseils et d'un accompagnement personnalisé lors de la permanence fibre qui s'est tenue le 13 octobre 2022 dans la salle du Conseil Municipal.



Nouvelles adresses, Nouvelles plaques de rue

L'adressage évolue à Lacourt Saint Pierre. Afin d'**améliorer les services rendus** aux habitants, une action de dénomination des voies et des numérotations des immeubles a été programmée.

Cette localisation de votre domicile à partir d'une adresse précise, contribue à **améliorer votre sécurité** (pompiers, SAMU, police, gendarmerie ; l'efficacité des services (La Poste, eau, électricité, livraisons etc...) ainsi que la fibre optique.



Réhabilitation d'un ouvrage d'art

Les travaux de **renovation et consolidation** du pont de Noalhac pris en charge par le Grand Montauban commencent le **26 octobre** et se termineront le 28 février.

L'accès sera interdit durant cette période. Une déviation de la voie verte est également prévue.

LES ECHOS DE LA COMMUNE

Octobre Rose

Pourquoi faire Octobre Rose ?

Aujourd'hui, **les chances de guérison sont plus élevées**, d'autant plus si la **détection** est précoce. C'est pourquoi des événements comme Octobre Rose sont nécessaires pour **sensibiliser le public à l'importance du dépistage** et à l'identification des facteurs de risques.

Pour la première année, la commune a souhaité se rapprocher de la **Ligue Contre le Cancer du sein** en Tarn-et-Garonne afin de soutenir toutes ces manifestations qui voient le jour. A notre échelle : ce sont des **parapluies** qui ont été déposés sur la façade de la mairie et dans la rue. Ce sont des **tee-shirts roses mis à la vente**, et des **nœuds distribués** à tous les personnels de la commune.



A l'issue du recensement de l'**année 2022**, le nombre d'habitants de la commune est de : **1272**.

La municipalité souhaite la **bienvenue** aux nouveaux lacourtois.

Recensement

Secteur paroissial de Montech

Monsieur Alain GUELLEC, l'évêque du diocèse de Montauban a nommé l'**abbé Alidor NKONGOLO MAKULA curé** du secteur paroissial de Montech.

Il a été installé dans sa charge le dimanche 10 septembre au cours de la messe de 11h à notre Dame de la Visitation de Montech par le vicaire général Jérôme Pinel.

Par tradition la **remise des clés** de la paroisse a été faite par le Maire, Monsieur Jacques Moignard. Le secteur paroissial comprend 7 communes (Bourret, Escatalens, Finhan, Lacourt Saint Pierre, Monbequi, Montbartier et Montech)





Soutien aux Maires agressés

En l'absence de Madame Françoise Pizzini, Maire, Le premier adjoint Monsieur Benoit Ibres, la secrétaire de mairie, des élus et des citoyens se sont **retrouvés devant la mairie le lundi 3 juillet à midi.**



Vandalisme sur la Commune

Après avoir vandalisé les **WC publics** du City Stade et celui près de la mairie, c'est l'**espace exoplanétaire** situé à la halte nautique qui a été en partie vandalisé. Plusieurs statues ont été détruites.

Des **actes de dégradation** gratuite et stupides qui pénalisent les habitants, nécessitent des travaux et occasionnent des frais.

Une plainte a été déposée.

La municipalité réfléchit à se doter d'un **système de vidéo-surveillance.**

Sécurité



L'opération « **Tranquillité vacances** » est un gage de sérénité. C'est un dispositif qui est désormais étendu au reste de l'année. En effet, les cambriolages se produisent toute l'année et pas seulement pendant les vacances. Depuis peu cette opération a été étendue au-delà de la période de congés. Le principe est simple : chaque personne qui s'absente de manière prolongée de son domicile principal peut le

signaler aux forces de l'ordre pour **solliciter une vigilance accrue** de leur part. Les propriétaires doivent juste se manifester quelques jours avant le départ.

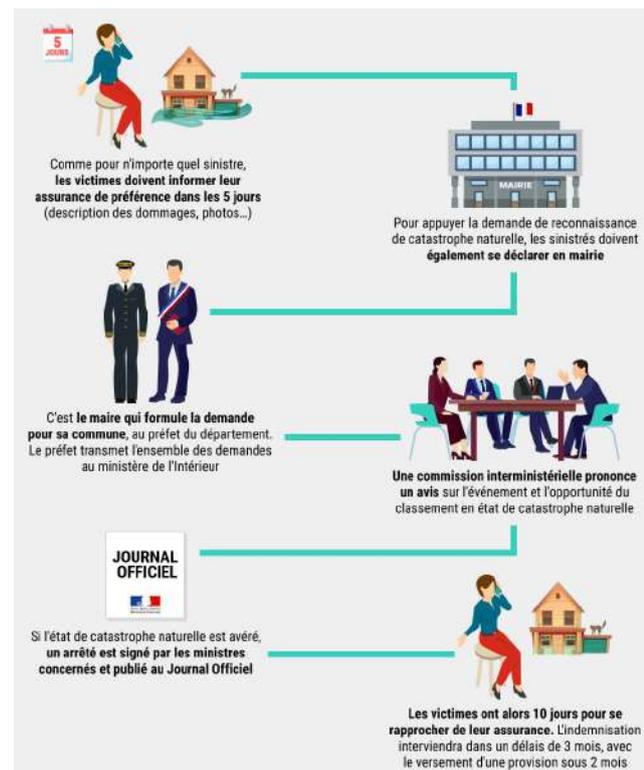
Dématérialisé depuis juin 2022, pour éviter de se déplacer, les administrés peuvent se rendre sur le site service-public.fr

État de catastrophe naturelle

Nous sommes 81 communes du Tarn-et-Garonne à avoir eu la **reconnaissance de catastrophe naturelle rejetée**, pour les dommages causés par les mouvements de terrain différentiels consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols (2022). (Arrêté ministériel du 22/07/2023 publié au Journal Officiel du 14 septembre 2023 suite aux avis du 18 avril et du 13 juin 2023 rendus par la commission interministérielle).

Le Ministre de l'Intérieur et le ministre de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires ont été saisis par le sénateur Pierre Antoine Lévi, **demandant le réexamen urgent de cette décision.**

Par ailleurs **la mairie a adressé un courrier au Ministre de l'intérieur** en sollicitant un recours gracieux sur refus de reconnaissance. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.



Nouvel Hôpital, le calendrier se précise



Celui-ci sera construit sur le **site de Bardonis**, tout près de la gare LGV de Bressols. Il va structurer l'offre hospitalière au-delà du Tarn-et-Garonne. Le **choix du cabinet d'architectes hospitaliers se fera dans le 2ème semestre 2024**. Les premiers travaux sont prévus au 3ème trimestre 2027 pour une **ouverture en 2030**.

LGV

L'UNION EUROPEENNE vient d'attribuer des crédits importants **en faveur de la ligne à grande vitesse entre Bordeaux et Toulouse**. Ils vont permettre d'accélérer les premières phases de chantier avec un **début des travaux au Sud de Bordeaux dès la fin de l'année**.

La Présidente de Région, Madame Carole DELGA plaide pour un raccourcissement du calendrier afin de gagner deux ans, soit une ouverture de la ligne en 2030 (La Dépêche du lundi 17 juillet 2023).

C'est un chantier titanesque de 220 kilomètres à réaliser en moins de dix ans.

Pour réussir ce défi technique et financier la SNCF a créé une agence spéciale avec à sa tête Christophe HUAU qui a accumulé vingt années d'expérience dans la grande vitesse (Presse)



AGRI-PHOTOVOLTAÏQUE : pour une meilleure répartition sur le territoire



Les énergies renouvelables sont à la mode et la municipalité y est sensible. Malheureusement force est de constater que nombre d'entreprises surfent sur ce créneau et **sollicitent nos agriculteurs** pour transformer leurs terres en champs de panneaux photovoltaïque moyennant espèces sonnantes et trébuchantes. L'argument selon lequel l'élevage d'ovins ou de bovins peut se réaliser sous les panneaux est mis en avant. Ainsi, **plusieurs projets sont en cours sur notre commune**.

La mairie, qui rappelle qu'elle a dès 2014 installé une **ferme photovoltaïque de 17 ha** sur une friche abandonnée, **ne souhaite pas que notre commune se couvre de panneaux** qui à terme risque de défigurer notre campagne. Elle considère que de telles installations doivent être répartis sur tout le territoire et non se concentrer sur notre seul village. **Les habitants seront invités à donner leur avis**, notamment lors des prochaines **enquêtes publiques**, ainsi que l'état, la DDT et la chambre d'agriculture.

RD 39

Suite au **reprofilage de la chaussée**, sur la RD 39, du mois de juin, non concluant, le Conseil Départemental a fait procéder à une **reprise des travaux** le vendredi 22 septembre et le lundi 2 octobre.



Collecte des déchets alimentaires à la cantine du groupe scolaire

A partir du vendredi 8 septembre 2023, **1 fois par semaine** la collecte des déchets alimentaires par le Groupe SUEZ a repris. Pour la bonne valorisation de la matière, des **sacs biodégradables** sont mis à **disposition** des cantines scolaires.

Le GM s'engage avec SUEZ sur tous les fronts

Depuis le 1er janvier 2022, le Grand Montauban a signé avec SUEZ un **contrat de performance déchets** pour une durée de 7 ans.

Il regroupe la **collecte des déchets** mais aussi la **gestion des déchèteries et de la nouvelle recyclerie** sur le site d'EchoNord.

Au total, ce sont près de **26000 tonnes** de déchets ménagers collectés en 2022 et **1 365 000 bacs**.

Schéma Directeur de gestion des eaux pluviales du Grand Montauban

La Communauté d'Agglomération souhaite mettre en place une **gestion des eaux pluviales urbaines** globale et cohérente à l'échelle de l'ensemble de son territoire.

Dans ce cadre, **un schéma directeur vient d'être lancé**. Il constituera pour l'agglomération et les communes un **outil opérationnel de planification** d'aide à la décision et d'accompagnement en matière d'urbanisme et de gestion des eaux pluviales pour la prochaine décennie.

Cette étude sera réalisée avec l'accompagnement du **bureau d'études CEREG** qui sera amené à se déplacer régulièrement dans toutes les communes de l'agglomération afin de réaliser des investigations sur les fossés et les réseaux d'eaux pluviales de chaque commune.

Déploiement compteur déchet



SUEZ développe le compteur déchet pour permettre aux usagers de **piloter leur production de déchets**.

Concrètement, depuis le site web ou l'**application MonServiceDéchets**, chaque usager du Grand Montauban habitant une maison individuelle pourra activer son compteur déchets.

L'objectif est de lancer le service progressivement à **partir de novembre 2023**.

Poubelles jaunes : Cherchez l'erreur

Depuis 2 ans, les **erreurs de tri** connaissent une **augmentation inédite** et représentent maintenant près de 30% des poubelles jaunes. Dégradation des conditions de travail, risques, surcoûts pour les collectivités, autant de conséquences souvent ignorées des habitants. Face à ce constat, le Syndicat mixte de traitement des déchets ménagers (SIRTOMAD) le Syndicat Départemental des Déchets de Tarn-et-Garonne (SDD82) et DRIMM ont décidé de **déployer une campagne de sensibilisation** autour des principales erreurs : « **dans la poubelle jaune, on n'a rien à faire ensemble** »

**À JETER ?
À RECYCLER ?**

POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ
L'APPLI GUIDE DU TRI





Cinéma de plein air

Après avoir été reporté en raison des orages, la séance a pu se tenir le 9 juillet en présence de **nombreux spectateurs**. Le film "l'appel de la forêt", adaptation du classique de la littérature signé Jack London, s'adressait autant aux petits qu'aux plus grands.

Le public a été séduit par les **aventures de Buck** et cette histoire émouvante. Nous remercions le **comité des Fêtes** qui a assuré la restauration.



LES CÉRÉMONIES

Commémoration du 8 mai

La commémoration du 8 mai fut l'occasion de **rendre hommage** aux résistants qui ont, au côté des forces alliées, contribué à la victoire sur la barbarie nazie. La municipalité a souhaité saluer la mémoire d'un enfant du pays : **Georges Caussanel** en rappelant les nombreux actes de ce résistant né à Lacourt Saint Pierre en 1924 emporté à l'âge de 34 ans en 1958 par la tuberculose. La cérémonie a été honorée par la présence des **porte-drapeaux**. Un grand merci à la jeune **Maylie** qui a accepté la fonction ô combien honorifique de porte-drapeau. Les musiques appropriées ont, avant et après, ponctués cette commémoration.

Un **vin d'honneur** servi à la mairie est venu conclure cette cérémonie.



A noter : ce n'est pas sans une certaine fierté que Monsieur Robert ROSSI, Président des Anciens combattants de la commune, a assisté au **défilé du 14 juillet** dernier en tant que porte-drapeau.

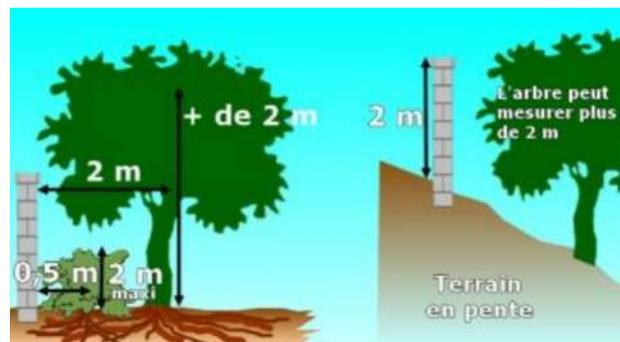
BON À SAVOIR

Plantation des arbres

Les plantations comme les arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent être plantées près de la limite séparative de votre terrain et de celui de votre voisin, à la **condition de respecter une certaine distance**. La distance minimale à respecter par rapport au terrain de votre voisin **varie selon la hauteur de votre plantation**. Ainsi, vous pouvez planter un arbre de plus de 2 mètres à condition de respecter une distance minimale de 2 mètres jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine.

Il n'existe pas de limitation de hauteur pour les arbres qui sont plantés à plus de 2 mètres de la limite séparative de la propriété voisine.

Par contre, si l'arbre a une hauteur inférieure ou égale à 2 mètres, vous devez respecter une distance minimale de 0,5 mètre jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine. La hauteur de la plantation se mesure depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre et la distance depuis le milieu du tronc de l'arbre.





La chasse : rappel de quelques règles de bon sens

Il est **interdit** de faire usage d'une arme à feu :

- sur les routes, chemins publics, voies ferrées, emprises et enclos en dépendant ;
- dans un rayon de **150 m** autour des stades, lieux de réunions publiques, bâtiments et constructions dépendants des aéroports, usines, ateliers, ainsi que les **habitations** particulières des tiers (sauf autorisation écrite du tiers) ;
- en direction des routes, chemins publics, voies ferrées, emprises et enclos en dépendant, lignes téléphoniques et électriques, bâtiments agricoles, habitations (y compris caravanes, remises, abris de jardin) ;
- il est interdit de tirer à **hauteur d'homme** au travers des haies et buissons.

Respect et tolérance : aboiements

Que dit la loi sur les aboiements du chien ?

Il n'existe pas de loi spécifique aux nuisances créées par les aboiements du chien. En effet, il est normal qu'un chien aboie, c'est un **comportement naturel** qu'on ne peut pas empêcher.

En revanche, comme l'indique l'**article R1336-5** du code de la santé publique : « Aucun bruit particulier ne doit, **par sa durée, sa répétition ou son intensité**, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. ».

Très clairement, ce texte signifie que la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres. En d'autres termes, **les aboiements de votre chien ne doivent pas porter préjudice aux autres**, ce qui constitue la base d'une vie en communauté.



Rappel de la réglementation pour les propriétaires de chiens.

Il est bon que les propriétaires des chiens en liberté prennent conscience du **risque** qu'ils font courir aux enfants et aux adultes circulant en voiture ou en 2 roues. Ces propriétaires négligents ou irresponsables s'exposent en outre à des **poursuites pénales**.

Nuisances sonores

Le maire de chaque commune dispose de nombreuses compétences dans le domaine des nuisances sonores et a le pouvoir de gérer les **réclamations** des habitants de sa commune, en se basant sur la réglementation contre les bruits de voisinage qui est définie dans chaque département par les services de l'Etat. Il convient donc, avant d'entreprendre des travaux bruyants en extérieur, de vous renseigner auprès de votre mairie sur les **plages horaires autorisées**. Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, tels que la rénovation, le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage, ... sont susceptibles de **porter atteinte à la tranquillité du voisinage** ou à la santé de l'homme par leur durée, leurs répétition ou leurs intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que : **Du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 20h, les dimanches et les jours fériés, de 10h à 12h.**

BRUIT de voisinage



LA PAROLE À L'OPPOSITION MUNICIPALE



"Lors de la séance du 6 juin, Mme le Maire propose un tour de table pour l'acquisition par la Mairie, du château de M. Courtois et des 8 ha en zone naturelle à protéger. Cette acquisition nous amène à quelques questionnements...A quel prix ? Pour en faire quoi ? démolition.. Rénovation ? Si rénovation...pour quel projet ? Nous avons besoin de connaître le plan de financement (aide, subventions, reste à charge à la Commune...). Nous ne sommes pas favorables à ce projet. En même temps, en séance du 12 septembre, la majorité a validé la mise en vente de la maison "Barrade" pour donner de la trésorerie. Nous ne sommes pas favorables à cette vente qui entraînera une diminution du budget par l'absence de loyers.

Nous restons vigilants et attendons des réponses concrètes à nos interrogations."

LE DROIT DE RÉPONSE DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

La mise en vente du château et des 7ha attenants, compte tenu de son emplacement, a conduit la municipalité à s'interroger sur l'opportunité de l'acquérir. Pour autant rien n'est encore décidé. Tout dépend d'une part du prix mais également du résultat de l'étude urbaine destinée à aider la commune à évaluer les changements liés aux impacts environnementaux et économiques que connaîtra notre village dans les années futures.

Concernant la maison Barrade libérée par notre locataire, le coût élevé des travaux imposés à la commune pour la mise aux normes en vue d'une future mise en location nous amène à nous séparer de ce bâtiment. D'autant qu'il faudrait une quinzaine d'année pour que le montant du loyer compense les frais engagés.

Enfin la municipalité n'a pas vocation à être une agence de location et les fonds obtenus par sa mise en vente seront investis au bénéfice des administrés.



LA VIE ASSOCIATIVE EN IMAGE !

*Vide Grenier du 8 mai
(Comité)*



*Vide Grenier du 11 juin
(AMLR Rugby)*



*Fête du Village fin juin
(Comité)*



*Escapade des amis du bel âge
dans le Lot et Garonne*



Festival la TIJE 8 juillet



*16 juillet Tournois de pétanque
(la pétanque lacourtoise)*



*Marché Gourmand 5 août
(Comité)*



*Vide Grenier du 10 septembre
(Comité)*



*Fête du Foot 29 septembre
(EML Foot)*



LACOURT EN FÊTE 2023

La fête et ses préparatifs par Marie GRATTAPAGLIA, jeune membre de l'association des fêtes et loisirs



Le 23, 24 et 25 juin derniers ont rimés avec festivités au cœur du village. La fête locale annuelle organisée par l'**association fêtes et loisirs** a battu son plein durant trois jours festifs réunissant l'ensemble des habitants. De la **soirée mousse** ayant conquis petits et grands, à la **soirée musette avec un repas** ayant régalié nos papilles, et en passant par notre traditionnelle **soirée moules/frites**, ce week-end ensoleillé à une fois de plus était synonyme de réussite.

Un succès qui découle d'une **préparation minutieuse** et d'une **implication sans faille** de l'ensemble des bénévoles de l'association. Des volontaires qui consacrent leur temps et leurs compétences **au service du village** et qui sont de véritables

pilliers sans qui rien ne serait possible. Nous tenons à remercier la mairie du village pour son soutien sans faille tout au long de l'évènement. La préparation de la fête locale commence généralement **plusieurs mois auparavant** afin de trouver les forains et les différents prestataires participants (musique, repas).

Deux mois avant, l'heure est à la recherche des sponsors. Les bénévoles vont prospecter dans les entreprises en leur proposant un **encart publicitaire** dans le programme de la fête dans le but de récolter des fonds. Cette année ils étaient au nombre de **24** afin de nous aider et nous les en remercions encore. Une fois les prestataires et les sponsors trouvés, le **programme de la fête** est minutieusement réalisé et imprimé. Ce dernier est remis à l'ensemble des villageois lors de la « **tournée des bouquets** ». En binôme, chaque membre de l'association se répartit une partie du village afin d'aller à la rencontre des habitants ainsi que de récolter des fonds. **L'association remercie encore une fois les villageois** ayant contribué à l'organisation de cette fête. Le jour J approchant à grand pas, la mise en place des palettes publicitaires est faite dans tout le village.

Entre imprévus et derniers préparatifs, **la semaine d'avant fête** se veut très intense : accueil des forains, courses, montage du parquet et des barnums, mise en place de la **buvette**, mise en place des chaises et des tables, récupérer le camion réfrigéré, dernières réservations pour les repas, accueil des groupes, etc... et sans oublier la **gestion des imprévus** qui vient se greffer à tout cela et rajouter sa petite dose de stress. Mais comme chaque année, les gouttes de sueurs versées ne sont pas regrettables lorsque l'on voit le résultat : un week-end réussi pour l'association dont la seule ligne de conduite est de **vous divertir** et de faire des heureux.





« l'AMLR est soucieux de la scolarité de ses licenciés : nous proposons un **soutien scolaire** les mercredis après-midi avant les entraînements.

Nos éducateurs, avec l'accord des parents, se chargent de **recupérer les enfants** le mercredi à 13h30 à l'école de Lacourt Saint Pierre ainsi qu'à Montbeton.

A partir de 14h le soutien débute pour une durée d'environ **une heure**, s'ensuit un **entraînement fixé de 15h à 16h30**.

Pour plus d'informations : AVENIR MONTBETON LACOURT RUGBY (@avenir montbeton lacourt rugby)- Photos et vidéos Instagram »

PORTRAIT D'UNE LACOURTOISE

Christelle ROCCHI

Christelle est née il y a 46 ans à Montauban et a toujours résidé à Lacourt Saint Pierre. D'abord à la Croix de l'Agneau puis aux Jardins de Lacourt. Issue d'une famille de 4 enfants, elle a suivi sa scolarité à Montbeton puis à Montauban. Après des études de droit, elle travaille 13 ans dans un **laboratoire d'analyses médicales**. Une expérience professionnelle qui l'a conduite à **créer son entreprise d'audit et de conseil** en biologie médicale. Elle est maman de deux enfants : Kenzo (21 ans) et Morgane (22 ans).

Passionnée depuis sa petite enfance **par le sport**, elle suit des cours de **Karaté** de 6 ans à 23 ans et finira ceinture noire, 2ème Dan. Elle s'orientera ensuite vers la **course à pied** avec un palmarès édifiant (voir encadré). Puis elle décide de participer en août 2023 à son premier **triathlon Ironman** en suède en bouclant les trois épreuves (3.8km de nage, 180 km en vélo et un marathon de 42,2km de course à pieds) en 12h35mn. Forte de cette expérience, Christelle se voit alors qualifiée pour disputer le **championnat du monde de Triathlon Ironman à Kona** (Hawaï) le 14 octobre 2023 dans la catégorie 45/49 ans.

Une épreuve sportive qu'elle n'avait pas prévue mais qui ne se refuse pas ! Un défi qui nécessite un budget conséquent. Outre l'**entraînement intensif** c'est donc la **course aux sponsors** et aides financières. Sensible à ce beau projet, le conseil municipal de Lacourt Saint Pierre lui a octroyé une **aide de 500€**.

Nous lui souhaitons tous nos voeux de réussite.

Suivez Christelle sur Instagram : **chrstrocchi**



Un beau Palmarès :

- 12 marathons
- 1 100km
- 2 ultra trail
- 3 triathlons format "Half Ironman"
- 1 triathlon format "ironman"

OCTOBRE	
DIM	1
LUN	2 <i>13h45 Concours de belote - Salle des fêtes (Les amis du bel âge)</i>
MAR	3
MER	4
JEU	5
VEN	6
SAM	7
DIM	8
LUN	9 <i>13h45 Concours de belote - Salle des fêtes (Les amis du bel âge)</i>
MAR	10
MER	11 <i>Repas, Loto et Tombola - Salle des fêtes (Amis du bel âge)</i>
JEU	12
VEN	13
SAM	14
DIM	15
LUN	16 <i>13h45 Concours de belote - Salle des fêtes (Les amis du bel âge)</i>
MAR	17
MER	18
JEU	19
VEN	20 <i>Soirée Halloween - Salle des fêtes (APE)</i>
SAM	21
DIM	22 <i>Bourse aux jouets - Salle des fêtes (APE)</i>
LUN	23 <i>13h45 Concours de belote - Salle des fêtes (Les amis du bel âge)</i>
MAR	24
MER	25
JEU	26
VEN	27
SAM	28
DIM	29
LUN	30 <i>13h45 Concours de belote - Salle des fêtes (Les amis du bel âge)</i>
MAR	31

NOVEMBRE	
MER	1 La Toussaint
JEU	2
VEN	3
SAM	4
DIM	5
LUN	6 <i>13h45 Concours de belote - Salle des fêtes (Les amis du bel âge)</i>
MAR	7
MER	8 <i>Repas, Loto et Tombola - Salle des fêtes (Amis du bel âge)</i>
JEU	9
VEN	10
SAM	11 Armistice 1918 Commémoration
DIM	12 <i>Loto - Salle des fêtes</i>
LUN	13 <i>13h45 Concours de belote - Salle des fêtes (Les amis du bel âge)</i>
MAR	14
MER	15
JEU	16
VEN	17
SAM	18
DIM	19
LUN	20 <i>13h45 Concours de belote - Salle des fêtes (Les amis du bel âge)</i>
MAR	21
MER	22
JEU	23
VEN	24
SAM	25
DIM	26
LUN	27 <i>13h45 Concours de belote - Salle des fêtes (Les amis du bel âge)</i>
MAR	28
MER	29
JEU	30

Exposition BD - Médiathèque

NOMBRE	
	44
belote - Salle des fêtes du bel âge)	
abola - Salle des fêtes du bel âge)	45
émoration de l'armistice (Mairie) tes (Comité)	
belote - Salle des fêtes du bel âge)	46
belote - Salle des fêtes du bel âge)	47
belote - Salle des fêtes du bel âge)	48

DÉCEMBRE	
VEN	1
SAM	2
DIM	3
LUN	4 13h45 Concours de belote - Salle des fêtes (Les amis du bel âge)
MAR	5
MER	6
JEU	7
VEN	8
SAM	9
DIM	10 Repas de gala + bal - Salle des fêtes (Les amis du bel âge)
LUN	11 13h45 Concours de belote - Salle des fêtes (Les amis du bel âge)
MAR	12
MER	13
JEU	14
VEN	15
SAM	16
DIM	17 Spectacle de Noël + goûter - Salle des fêtes (Mairie)
LUN	18 13h45 Concours de belote - Salle des fêtes (Les amis du bel âge)
MAR	19
MER	20
JEU	21
VEN	22 Venue du Père Noël - École (APE)
SAM	23
DIM	24
LUN	25 Noël
MAR	26
MER	27
JEU	28
VEN	29
SAM	30
DIM	31



Mairie de Lacourt-Saint-Pierre
35, Rue de la Mairie
82 290 LACOURT-SAINT-PIERRE
05 63 67 49 31

**Retrouvez toutes les actualités
de notre Commune**



Facebook : "Lacourt-Saint-Pierre"



Intramuros : "Lacourt-Saint-Pierre"



www.lacourt-saint-pierre.fr